

No 3

## JOURNAUX

DE LA

## CHAMBRE DES COMMUNES

## DU CANADA

---

SEANCE DU SAMEDI, 9 SEPTEMBRE 1939

---

## PRIÈRES.

Le Greffier de la Chambre dépose sur la Table le premier rapport du greffier des pétitions et il déclare qu'il a examiné la pétition de Ronaldo French et autres de la province de Québec qui s'opposent à toute participation à la guerre européenne, pétition déposée par M. Raymond, et présentée le 8 courant. Il annonce qu'elle ne peut pas être admise pour les raisons suivantes:

Elle n'est pas adressée à l'honorable Chambre assemblée en Parlement;  
Elle est rédigée sous forme de déclaration et elle ne comporte pas de prière.

Pour ces raisons elle ne peut pas être admise.

Du consentement de la Chambre, M. Power présente le bill No 2, Loi constituant en corporation le fonds patriotique canadien, qui est lu la première fois et dont la deuxième lecture est remise à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre passe à l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur le projet de motion de M. Hamilton,—Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, à savoir:

A Son Excellence le Très Honorable Baron Tweedsmuir d'Elsfield, membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de Notre Ordre Royal de Victoria, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, la Chambre des Communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.